

Introduction à l'approche PNIN

L'introduction présente la structure et les **étapes du cycle opérationnel** de l'**approche adoptée par les Plateformes Nationales d'Information pour la Nutrition (PNIN)**, ainsi que les **principes fondamentaux** et le **champ d'application** d'une PNIN.

Elle décrit également le **processus de dialogue** fondé sur les données instauré entre les décideurs politiques et les analystes, qui occupe une place centrale dans l'approche PNIN.

1.1 - L'approche PNIN

À l'échelle nationale, **la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN)** est ancrée dans les institutions et les systèmes existants de coordination multisectorielle de la nutrition. L'analyse des données disponibles permet de générer des informations factuelles, à partir desquelles les parties prenantes (infra)nationales peuvent orienter les politiques, les programmes et les investissements pour la nutrition.

Cette démarche s'inscrit dans le **cycle opérationnel** de la PNIN, constitué de trois éléments :

- **Formulation de questions** suivant les priorités nationales.
- **Analyse de données** afin de répondre aux questions posées.
- **Communication** des résultats au gouvernement.

Ce cycle opérationnel s'appuie sur une **structure** comprenant deux piliers :

- **Une composante axée sur les politiques**, dont les acteurs assurent l'organisation et la coordination du Comité consultatif multisectoriel. Ces acteurs jouent un rôle essentiel dans la formulation des questions relatives aux politiques, l'interprétation des résultats d'analyse des données, et la communication des conclusions.
- **Une composante axée sur les données**, dont les acteurs regroupent et centralisent les données multisectorielles dans une base de données et procèdent à leur analyse.

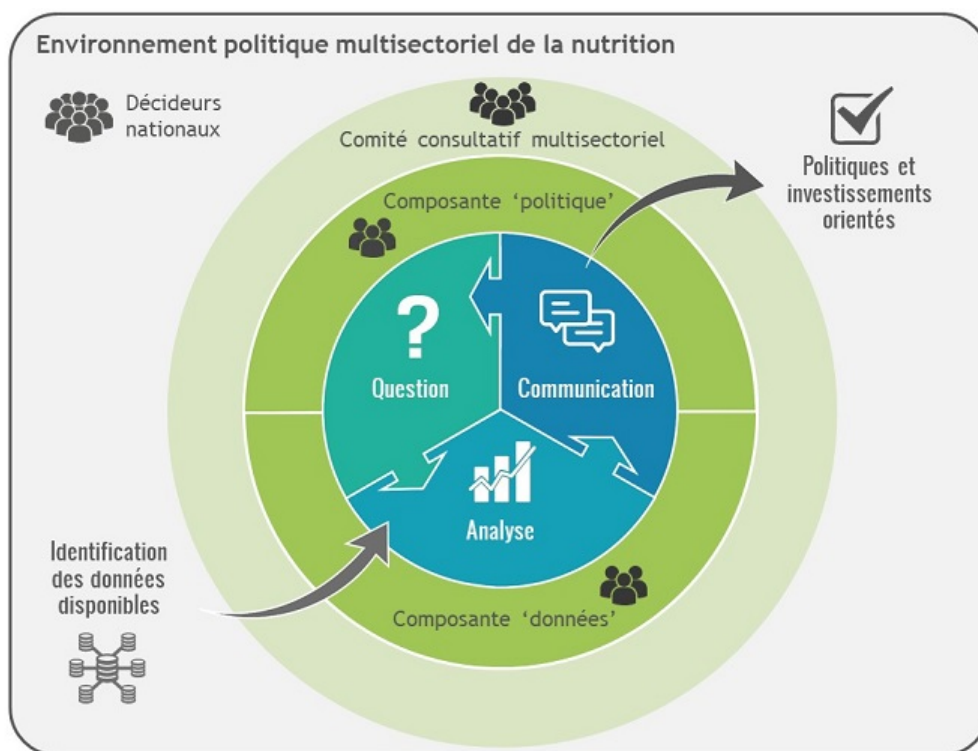
Ces deux composantes sont placées sous la responsabilité d'organisations nationales. **L'équipe nationale de la PNIN** est composée de membres du personnel des organisations partenaires nationales, d'agents contractuels et de conseillers techniques. Elle assure la mise en œuvre de l'approche PNIN au sein des deux composantes précitées.

Le **Comité consultatif multisectoriel** de la PNIN accompagne l'équipe opérationnelle, approuve ses travaux et veille au maintien de la communication entre la PNIN et les dispositifs multisectoriels nationaux relatifs à la nutrition.

L'approche PNIN est illustrée par le schéma ci-dessous.

Le cycle opérationnel de la PNIN peut être divisé en sous-étapes pour faciliter la mise en œuvre de l'approche. Ces notes d'orientation servent à guider les acteurs des composantes 'politique' et 'données' à travers ces sous-étapes, qui ne sont pas nécessairement séquentielles et qui nécessitent une adaptation au contexte de chaque pays.

L'approche PNIN

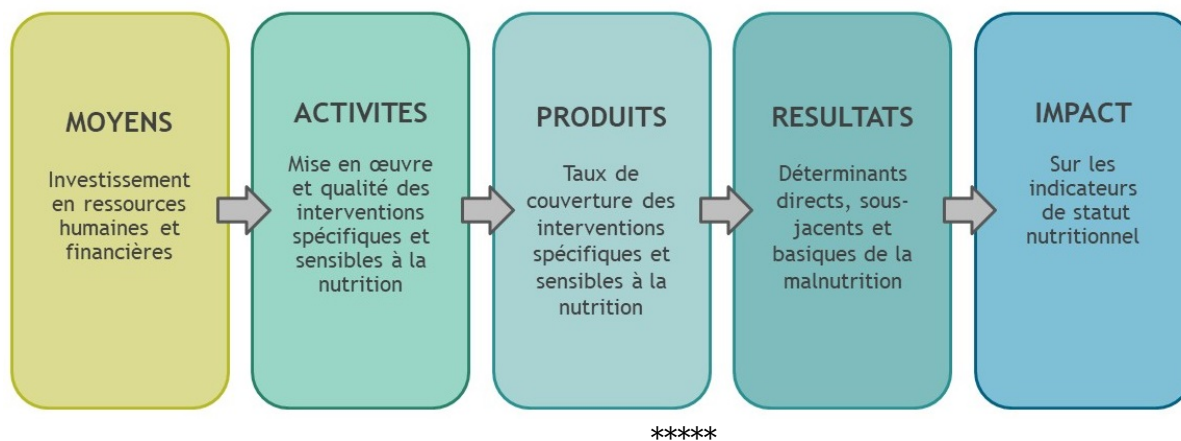


1.2 - Principes fondamentaux d'une PNIN

Les principes fondamentaux de la PNIN s'appliquent aux quatre composantes de l'approche :

- **L'appropriation de la PNIN par le pays** permet de renforcer la capacité systémique, organisationnelle et individuelle. Elle est ancrée dans les institutions nationales et dans le système de coordination multisectorielle de la nutrition existants.
- **La PNIN est portée par le pays.** Elle dépend des priorités nationales, ainsi que des politiques et des programmes spécifiques et sensibles à la nutrition mis en place sur le territoire.
- **Les analyses réalisées aux niveaux national et infranational s'appuient sur les données multisectorielles existantes.** Cela permet d'améliorer l'accessibilité des données provenant de différentes sources pertinentes du point de vue de la nutrition, et de valoriser les données peu exploitées. La PNIN n'a pas vocation à collecter de nouvelles données.
- **La PNIN communique aux décideurs des messages clairs et pratiques,** en cohérence avec les cycles de révision et de mise en œuvre des politiques. Elle suit le chemin de l'impact illustré par le schéma ci-dessous. Les moyens (financiers, humains) conduisent à des produits (couverture des interventions) et se traduisent par une évolution des résultats (causes sous-jacentes de la malnutrition), lesquels influent à leur tour sur les indicateurs de l'état nutritionnel, comme le retard de croissance.

Le chemin de l'impact relatif à la nutrition : une approche narrative



1.3 - Le processus de dialogue au sein d'une PNIN

Le **dialogue** est au cœur de l'approche PNIN. La réussite de la plateforme suppose une interaction dynamique entre des secteurs, ministères ou institutions généralement cloisonnés. L'approche PNIN permet à ces derniers de communiquer et d'examiner ensemble les données et les statistiques, afin d'en tenir compte dans les décisions ayant trait à la nutrition.

Le **dialogue** instauré entre les acteurs politiques, qui votent les politiques et les budgets relatifs à la nutrition au plus haut niveau, et les analystes, qui s'occupent de gérer et d'analyser les données, forme le volet central du cycle opérationnel de la PNIN « Question-Analyse-Communication » décrit plus haut.

Le **dialogue** instauré entre l'équipe opérationnelle PNIN et les acteurs du système national de coordination multisectorielle de la nutrition, essentiellement mené par l'entremise du Comité consultatif multisectoriel, permet de s'assurer que la demande en matière de politique est formulée de manière pertinente, et que les conclusions des analyses de données sont communiquées en temps utile, dans un format clair et utile à la décision.

Le **processus de dialogue est continu et dynamique**. Par conséquent, les sous-étapes du cycle opérationnel de la PNIN ne suivent pas nécessairement une séquence prescrite.

1.4 - Champ d'application d'une PNIN

L'objectif des analyses réalisées dans le cadre de la PNIN est de faire un meilleur usage des données sous-exploitées à l'échelle nationale et infranationale : progrès et disparités régionales au niveau des causes sous-jacentes et de la malnutrition et de l'état nutritionnel ; au niveau de la couverture des interventions et des programmes spécifiques et sensibles à la nutrition ; et au niveau des investissements réalisés en faveur de ces programmes. Ces analyses sont indispensables à la prise de décisions en matière de politiques et à la hiérarchisation des priorités d'investissement.

Bien que portée par la demande nationale, la PNIN n'est pas en mesure de répondre à toute question relative aux politiques nutritionnelles. Les questions générales doivent être fractionnées en questions spécifiques auxquelles la PNIN sera en mesure d'apporter des réponses, en tenant compte des données disponibles et de leur qualité.

Certaines questions nécessitent des données complémentaires ou des analyses plus sophistiquées (analyse causale, évaluation d'impact ou analyse coût-efficacité). Le cas échéant, il convient d'effectuer une revue de la littérature scientifique à la recherche de tendances générales, ou bien de faire appel à une étude spécifique avec collecte de nouvelles données, mais ce dernier cas n'entre pas dans le champ de la PNIN.
